

Ministère
du Commerce
et des
Travaux publics.

3^e Division

3

Bureau
des
Brevets

Paris, le 11. février 1839

Monsieur le Directeur, Je m'empresse de vous donner avis que, sur votre proposition, par une décision de ce jour, j'ai accordé un congé illimité à M^r. Martinez, graveur, pensionnaire de l'École de Rome, qui l'a demandé pour cause de santé.

Agreez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.
Le Ministre Du Commerce
& Des Travaux publics.

J. Stier

M^r. Horace Vernet, Directeur de l'École de Rome.